TERRITOIRES

Crèche : du sur-mesure pour l'insertion
P. 08

ENJEUX

Cancer : le travail au cœur de la thérapie
P. 12

EN PRATIQUE

Mémo Santé Enfant Des parents plus zen
P. 30

le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | DÉCEMBRE 2022

DOSSIER

Innovation

Ils inventent l'agriculture de demain

P. 15

Mensuel N° 226 - Décembre 2022

édito

Amortisseur social

L'année 2022 touche à sa fin. Le moment est venu de dresser le bilan d'une période marquée par le retour de la guerre sur le sol européen. À l'image de l'ensemble de la société française, ses conséquences directes sur l'inflation pèsent sur les ressortissants agricoles. La hausse généralisée des prix est amenée à perdurer du fait de la demande accrue en matières premières des pays émergents. Ces événements dramatiques à deux heures d'avion de Paris nous rappellent ainsi l'importance pour notre pays de consolider sa souveraineté alimentaire.

Face à ce monde de plus en plus incertain, la MSA continue plus que jamais à jouer son rôle d'amortisseur social en ciblant d'abord les plus fragiles d'entre nous. Nous accompagnons la revalorisation de l'ensemble des minima sociaux, de l'allocation de rentrée scolaire et de l'allocation de soutien familial, mais aussi celle des retraites des millions de ressortissants du régime agricole. Notre volonté de ne laisser personne au bord du chemin prend également la forme d'une prime de Noël pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active et de l'allocation de solidarité spécifique. C'est dans cet esprit que la convention qui nous lie depuis deux ans au Secours populaire français a été renouvelée. Elle a permis l'année dernière à des milliers de familles de passer des fêtes de fin d'année un peu plus agréables.

L'année 2023 qui s'ouvre sera, je l'espère avant tout synonyme de paix. Elle sera également porteuse de gros chantiers pour l'institution et ses adhérents. Le positionnement unique de la MSA en fait un acteur incontournable pour déployer les politiques publiques auprès de la population agricole et des territoires ruraux. Son action est d'autant plus légitime qu'elle est inscrite dans le code rural et de la pêche maritime. Nous sommes ainsi engagés à participer activement aux différents débats lancés par l'État dans le cadre du conseil national de la refondation, de l'agenda rural et de la future loi d'orientation agricole. Nous sommes la voix de ceux que l'on entend moins parce qu'ils habitent, vivent, travaillent, élèvent des enfants ou passent leur retraite sur les territoires ruraux.

Je me joins à l'ensemble des salariés et des élus bénévoles de la MSA pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

François-Emmanuel Blanc
Directeur général de la CCMSA

L'ACTU EN RÉGIONS
P. 03

VIE DE L'INSTITUTION
P. 06

EN IMAGE
P. 07

TERRITOIRES
Crèche à vocation d'insertion professionnelle
Du sur-mesure pour les parents
P. 08

ENJEUX
Ressources humaines innovantes
Cancer : le travail au cœur de la thérapie
P. 12

DOSSIER
Innovation
Ils inventent l'agriculture de demain
P. 15

RENCONTRES
Challenge espaces verts en région Centre
Des lycéens affûtés
P. 24

Nathalie Herbreteau, élue MSA en Vendée
L'engagement comme vocation
P. 26

Le meilleur du Bimsa 2022
Vos articles préférés
P. 28

EN PRATIQUE
Mémo Santé Enfant
Des parents plus zen
P. 30

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19 rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa :** dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M05851 – ISSN : 1298-9401 – **Directeur de la publication :** François-Emmanuel Blanc – **Comité d'orientation :** Pascal Cormery ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosc Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – **Rédacteur en chef :** Alexandre Roger – **Rédacteur en chef adjoint :** Franck Rozé – **Secrétaire de rédaction :** Fatima Souab – **Rédacteurs :** Frédéric Fromentin ; Marie Molinario – **Maquettiste :** Delphine Levasseur – **Conception :** agence La Suite & Co – **Administration et abonnements :** Tél. : 01 41 63 73 31 – **Abonnement** 1 an : 11,60 € – **Imprimeur :** Agir Graphic – BP 52207 – 53022 Laval cedex 9 – www.agir-graphic.fr – **Couverture :** © Frédéric Fromentin – **Édito :** © Patrice Maurein/CCMSA Image

La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable

Le Bimsa est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Loire-Atlantique

Première Marpa en pays de Retz

© DR

La maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) de l'Estran a été inaugurée à Préfailles le 12 novembre en présence de Pascal Cormery, président de la MSA, et du maire de la commune. C'est la première Marpa de Loire-Atlantique. Elle propose 24 logements. Ce nombre devrait grimper à 30 en 2023. La formule, entre le maintien à domicile et l'Ehpad intercommunal, y est ici particulièrement adaptée puisque les plus de 60 ans représentent 50 % de la population.

ENQUÊTE DE LECTORAT

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
Nous comptons sur vous !

Flashez le code

France

Rasco & Nous, un film qui a du chien

© Axel Falguier

Il s'appelle Rasco ! Il possède un regard et une fourrure à faire craquer les plus insensibles à la beauté des canidés. Il n'a pourtant rien d'un chien de salon. Né en Savoie, c'est dans la Drôme qu'il va accomplir sa mission : protéger les animaux d'élevage lors des attaques de prédateurs. Il est le héros du flim documentaire d'Axel Falguier réalisé en mai dernier, intitulé *Rasco & Nous*.

Des chiens de protection de troupeaux comme lui, il y en a plus de 5000 en activité en France et leur nombre augmente chaque année, notamment pour faire face à l'expansion des grands carnivores sauvages. On les trouve en alpages, mais aussi au sein des troupeaux à proximité des villages ou en zones périurbaines. Mettre en place et maintenir des chiens de protection efficaces et adaptés à leur environnement de travail demande des compétences et des savoir-faire bien spécifiques. *« Des éléments qu'il faut bien avoir en tête sous peine de se laisser déborder et de ne pas réussir cette acclimatation »,* explique Nicolas Prat, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Alpes Vaucluse, qui a participé au tournage du documentaire. Accompagné par des membres du réseau chiens de protection de l'Institut de l'élevage, le réalisateur Axel Falguier, qui a travaillé dans la gestion d'aires protégées, est parti sur les routes de France à la rencontre d'éleveurs et de bergers pour comprendre et échanger sur la manière dont ils élèvent et gèrent au quotidien leurs compagnons, notamment face aux promeneurs. Le document de 64 minutes, qui a bénéficié du soutien financier de la MSA, est projeté dans toute la France lors de ciné-débats jusqu'à la fin de l'année. Il a obtenu le prix jeune au festival Pastoralismes et grands espaces 2022 de Grenoble.

PROCHAINES PROJECTIONS

- **Alpes-de-Haute-Provence :** 8 décembre à 14 h 30 au lycée agricole de Digne Carmejane à Le Chaffaut-Saint-Jurson, organisée par la MSA Alpes Vaucluse, avec le relais local du réseau chiens de protection de l'Institut de l'élevage. Accès gratuit sur inscription auprès de zurbach.martine@alpesvaucluse.msa.fr.
- **Alpes-Maritimes :** 9 décembre à 18 h 30 à la salle polyvalente Luigi Durand, organisée par la mairie de la Penne, en présence du réalisateur. Entrée libre.
- **Saône-et-Loire :** 14 décembre à 20 heures au pôle ovin de Charolles, organisée par la direction départementale des territoires, avec le relais local du réseau chiens de protection de l'Institut de l'élevage. Accès gratuit sur inscription auprès de clem.jeannot@icloud.com.
- **Hérault :** 16 décembre à 20 heures à la salle polyvalente de Fraisse-sur-Agout, organisée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, avec le relais local du réseau chiens de protection de l'Institut de l'élevage. Entrée libre et gratuite.

Sur le web
Plus d'informations sur :
www.rascoetnous.fr

Cantal

Jolie Ovalie

Née en 2018 entre le Cantal et le Puy-de-Dôme, la vache Ovalie se prépare à être la prochaine star de la plus grande ferme de France. De race Salers à la robe acajou et aux cornes claires en forme de lyre, elle sera l'égérie du Salon international de l'agriculture (SIA) 2023 qui se tiendra à Paris du 25 février au 5 mars. Elle pointera le bout de son museau rose sur toutes les affiches de la manifestation. La Salers est une race rustique originaire du Cantal capable de produire lait et viande.

© PPARCHET/SIA23

Drôme

Rompre l'isolement des femmes

© Extrait de la bande annonce

Quelle est la vie des agricultrices sur les territoires ? Le film *Croquantes* de Tesslye Lopez et Isabelle Mandin, sorti le 7 octobre dernier, lève le voile sur ce quotidien. Il donne la parole à certaines d'entre elles (plus d'infos sur lesfilms-hectornestor.org). Toutes vivent en Loire-Atlantique et se sont rencontrées au sein d'un groupe de femmes. Sous l'œil des cinéastes, chacune raconte avec pudeur, la voix hésitante parfois, son vécu, son parcours, exprimant au passage ses rêves, ses regrets ou son désarroi face à un environnement qui peine encore à laisser les femmes jouer pleinement leur rôle. Douter de soi en tant que professionnelle parce qu'on ne vient pas de ce milieu, chercher ses marques en dépit d'un héritage familial et même culturel qui veut que la ferme reste une affaire d'homme ou subir le surmenage jusqu'au burn-out à cause de la charge de travail sont autant de moments forts donnés en partage par le documentaire de soixante minutes. La mise à nu de ces tranches de vie participe de la résilience des concernées.

Trouver sa place n'est pas une affaire gagnée d'avance quand on est une femme. En parler peut y aider. C'est pour favoriser les échanges à Taulignan que la chambre d'agriculture de la Drôme et la MSA Ardèche Drôme Loire ont organisé le 21 novembre à 18 h 30 une soirée débat autour de la projection du film à la salle des fêtes municipale. À cette occasion, une jeune installée est venue présenter son projet. Le bon point pour elle ? Elle ose s'ouvrir aux autres.

Pyrénées-Atlantiques

Un Ehpad où il fait bon vivre

L'Ehpad Domaine de Coulomme à Sauveterre-du-Béarn, est le seul établissement des Pyrénées-Atlantiques à se voir décerner la distinction « meilleures maisons de retraite 2023 » par le magazine *L'Obs* et l'institut d'études allemand Statista. Il est arrivé 247e sur 10 000 établissements évalués au niveau national. Établi à partir d'une consultation des résidents, de leurs proches et des professionnels, le classement met en valeur *« l'engagement des équipes au quotidien »* de cette structure du groupe MSA Sud Aquitaine. *« Notre objectif est de faire en sorte d'être un lieu où il fait bon vivre et travailler »*, souligne Jonathan de Belmont, directeur général de l'association d'action sanitaire et sociale de la caisse, pour lequel la qualité de vie des résidents va de pair avec la qualité de vie au travail des personnels.

Bouches-du-Rhône

Pour la planète, chaque geste compte !

© MSA Provence Azur

Depuis plusieurs années, l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) Saint-Jean situé à Marseille, qui accueille 104 travailleurs en situation de handicap, s'est spécialisé dans le surcyclage, récupération des produits inutilisés ou inutilisables pour les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure. Ce travail se déroule en cinq étapes (récupération, préparation, nettoyage, traçage et confection) à l'issue desquelles des supports publicitaires obsolètes (bâches, kakemonos ou drapeaux publicitaires) sont transformés en sacs, cabas, trousses, carnets, porte-monnaies et porte-chéquiers.

En fin d'année 2021, lors de la rencontre départementale inclusion handicap organisée par la caisse d'allocations familiales (CAF) du Var et la MSA Provence Azur, l'Esat a été chargé par les organisateurs de confectionner les sacs distribués lors de la manifestation.

La collecte de supports de communication obsolètes au sein des deux institutions a permis la fabrication des 400 sacs commandés pour l'événement. Le partenariat avec l'Esat se poursuit et la MSA prévoit d'organiser de nouvelles collectes en y associant d'autres partenaires locaux.

Les Landes

Une ministre à l'espace France services

© MSA Sud Aquitaine

C'est en présence de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, Monique Lubin et Boris Vallaud, respectivement sénatrice et député des Landes, Françoise Tahéri, préfète des Landes, ainsi que des maires et élus locaux du territoire, qu'a été inauguré le 21 octobre l'espace France services (EFS) d'Hagetmau.

Ce projet est coporté par la MSA Sud Aquitaine et la communauté de communes Chalosse Tursan, représentées par leurs présidentes, Chantal Gonthier et Pascale Requenna.

Avec plus de 2 000 visiteurs depuis son ouverture en janvier dernier, dont près de 20 % de ressortissants de la MSA, l'EFS d'Hagetmau constitue une réponse adaptée aux besoins de la population de ce territoire rural et agricole. *« La relation de proximité est l'une des valeurs fondamentales du régime agricole, de même que notre engagement constant auprès des pouvoirs publics dans les dispositifs destinés à rapprocher le service public des citoyens »,* a insisté Chantal Gonthier.

En présence de plusieurs administrateurs, de délégués cantonaux et de Thierry Mauhourat, directeur général, les équipes de la MSA Sud Aquitaine ayant travaillé sur le projet ont pu partager la satisfaction de voir cette nouvelle structure de services ancrée sur ces terres emblématiques de l'art de vivre landais.

Pas-de-Calais

Jardin intergénérationnel

© Marpa Les Rives du Sainte-Anne

À la Marpa Les Rives du Sainte-Anne de Locon, dans le Pas-de-Calais, le vivre-ensemble est le mot d'ordre. En 2021, dans le cadre d'un appel à projets intergénérationnels, l'établissement s'est lancé le défi d'aménager son jardin afin d'y accueillir jeunes et familles. Objectif : recréer du lien social entre les générations tout en éveillant les enfants. Salariés, résidents, bénévoles… tout le monde est impliqué dans ce projet au long cours, cofinancé par Agrica, la fondation JM Bruneau, la MSA, la Carsat et le Crédit agricole. Plusieurs ateliers ont déjà eu lieu avec les écoliers de la commune. *« Cet hiver, les activités seront consacrées à des jeux et des animations de lecture. Dès le printemps, on passera aux semis, plantations et entretien du jardin, avant de s'atteler à la préparation de recettes ainsi qu'à la construction de mangeoires »*, explique Cédric Briche, directeur de la Marpa. Bientôt, l'installation d'un terrain de pétanque, d'un abri de jardin, de mobilier ludique ainsi qu'une balançoire donneront à la Marpa des airs de vacances pour accueillir les petits-enfants des résidents.

Sur le web
Plus d'informations régionales
lebimsa.msa.fr

AGENDA

Angers
Sival
Du 17 au 19/01

Photos : DR

Le Salon international des techniques de productions végétales se tiendra au parc des expositions d'Angers. L'occasion de voir tous les matériels et les services adaptés aux filières végétales.
www.sival-angers.com

Avignon
Cheval passion
Du 18 au 22/01
Le salon réunit à Avignon 250 exposants, 1 000 chevaux, des concours et démonstrations, des spectacles et animations ainsi que des ventes de chevaux. L'événement accueille également un pôle enseignement et formation ainsi que des conférences.
cheval-passion.com

Paris
Salon international de l'agriculture (SIA)
Du 25/02 au 05/03

Le SIA prendra ses quartiers au parc des exposion de Paris Porte de Versailles. Événement unique en son genre, il offre au grand public et aux professionnels un panorama complet de l'agriculture française.
www.salon-agriculture.com

Au congrès des maires

Au Salon des maires et des collectivités, qui s'est tenu du 22 au 24 novembre à Paris, les experts MSA ont exposé les solutions qu'apporte l'institution aux populations rurales en matière d'accès aux services publics et aux soins, de maintien en autonomie et d'habitat inclusif. Lors de la table ronde « Comment relever le défi de la petite enfance ? », avec Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Magalie Rascle, directrice déléguée aux politiques sociales à la CCMSA, a rappelé l'implication de la MSA dans l'accompagnement des structures locales et des familles. Ce salon a aussi été l'occasion de montrer à Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publique, l'implication dans le dispositif France services.

184,41€

C'est le montant de l'allocation de soutien familial par mois et par enfant à partir de décembre.

Cumul invalidité

Les modalités de cumul d'une pension d'invalidité avec des revenus professionnels ont été revues. Cette mesure est entrée en vigueur au 1er avril. Pour le 4e trimestre 2022, la réforme s'appliquera automatiquement aux pensions de novembre payées en décembre. Le paiement de régularisation des pensions des 2e et 3e trimestres, techniquement plus complexe, s'effectuera à une date ultérieure. Les assurés n'auront pas de démarche administrative à effectuer.

Noël solidaire, c'est reparti

© Hugo Lebrun/CCMSA image

L'idée est née à la suite de la pandémie de Covid 19. Pour la troisième année, le groupe MSA s'associe au Secours populaire français afin de mettre en place des collectes et relayer l'appel aux dons qui s'inscrit dans l'opération des Pères Noël verts. Un partenariat officialisé entre Pascal Cormery, président de la MSA et Henriette Steinberg (photo), secrétaire générale de l'association, en 2021, lors de l'assemblée générale de la CCMSA.

À l'approche des fêtes de fin d'année, les salariés, les délégués et les ressortissants de la MSA sont invités à effectuer un don financier, de jouets, livres, jeux neufs ou de denrées alimentaires non périssables. L'ambition reste la même : permettre aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées ou isolées de fêter Noël et la nouvelle année dans la dignité. La campagne a débuté le 22 novembre et se clôture le 9 décembre. Les dons collectés seront remis par les structures MSA aux fédérations locales du Secours populaire.

L'année dernière, l'élan de solidarité a permis de recueillir 41 318 euros et 20 750 jouets dans 200 points de collectes répartis dans toute la France.

Sur le web
Pour trouver le point de collecte proche de chez vous :
msa-solidaire.msa.fr

Margaux et Hélios, un duo efficace

© Jérôme Bréhier/CCMSA Image

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) s'est déroulée du 14 au 20 novembre sur tout le continent, y compris dans les 35 caisses de MSA. Le temps d'une semaine, l'objectif est de faire se rencontrer les entreprises, les politiques, les associations, la société civile et bien entendu les demandeurs d'emploi en situation de handicap. L'occasion aussi d'aller à la rencontre de Margaux, en dernière année d'école d'ingénieurs (UniLaSalle, campus de Beauvais), et de son compagnon à quatre pattes Hélios. Elle a réalisé son stage de fin d'études à la Caisse centrale de la MSA.

Grâce à son chien d'assistance, la jeune femme de 24 ans est autonome dans son quotidien. Hélios peut l'aider à ouvrir les portes, allumer les lumières, retirer ses chaussures ou ramasser un stylo. Margaux nous explique aussi ses difficultés, en tant que personne en situation de handicap, à trouver un stage ou un emploi. *« Pour moi l'intégration est quelque chose qui se construit ensemble,* affirme-t-elle. *On n'a pas besoin de lois compliquées difficiles à appliquer. Ce qu'il faut, ce sont des gens qui ont envie de se pencher sur le problème et qui nous disent : c'est possible, on croit en vous, et on va construire des solutions ensemble. »*

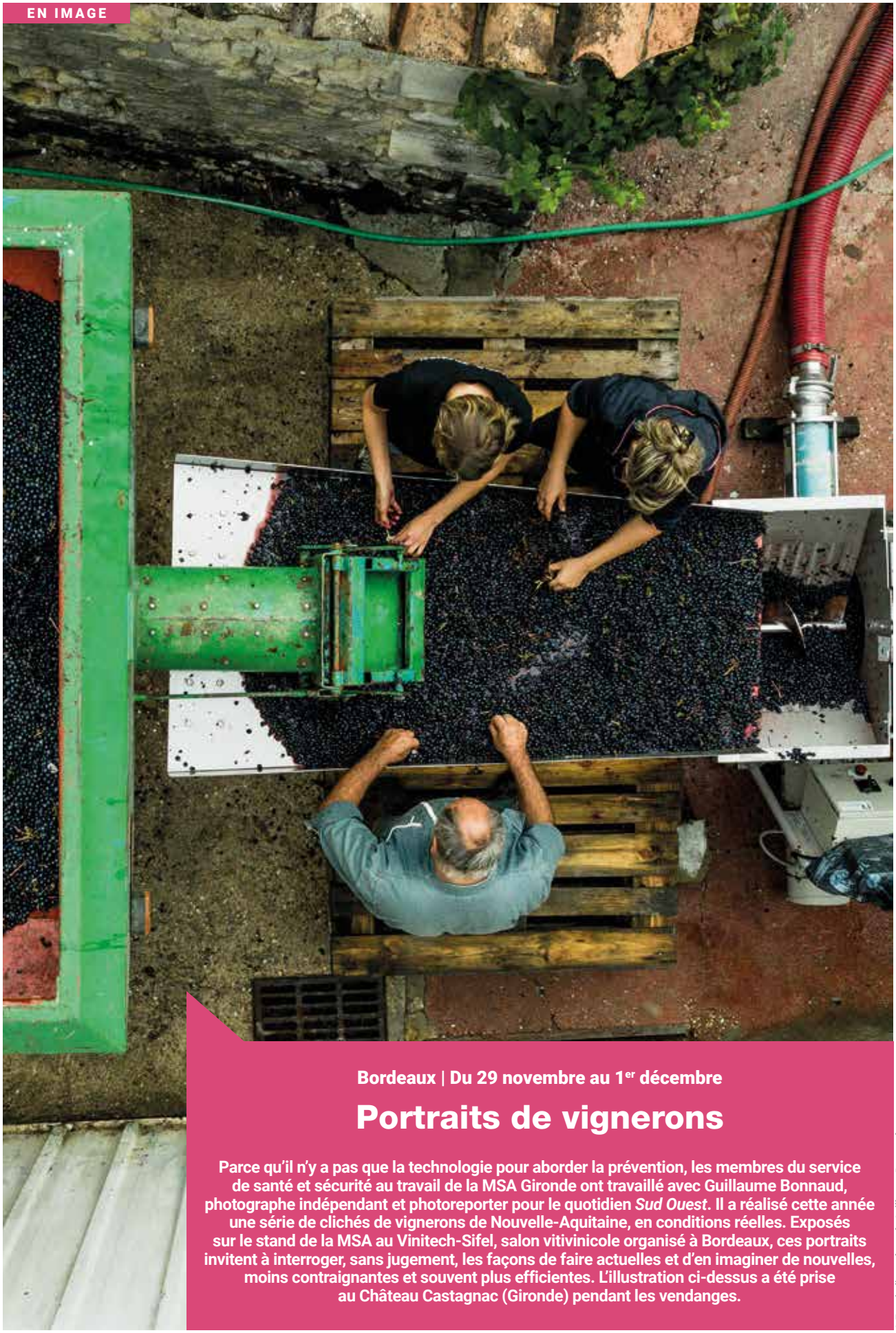

Bordeaux | Du 29 novembre au 1er décembre

Portraits de vignerons

Parce qu'il n'y a pas que la technologie pour aborder la prévention, les membres du service de santé et sécurité au travail de la MSA Gironde ont travaillé avec Guillaume Bonnaud, photographe indépendant et photoreporter pour le quotidien *Sud Ouest*. Il a réalisé cette année une série de clichés de vignerons de Nouvelle-Aquitaine, en conditions réelles. Exposés sur le stand de la MSA au Vinitech-Sifel, salon vitivinicole organisé à Bordeaux, ces portraits invitent à interroger, sans jugement, les façons de faire actuelles et d'en imaginer de nouvelles, moins contraignantes et souvent plus efficientes. L'illustration ci-dessus a été prise au Château Castagnac (Gironde) pendant les vendanges.

© Extrait d'une photo de Guillaume Bonnaud

La crèche Les lucioles est gérée par la communauté de communes Parthenay-Gâtine. Ce territoire de 38 communes, très rural, subit une diminution et un vieillissement de sa population et cherche à encourager les familles à s'installer durablement.

Crèche à vocation d'insertion professionnelle

Du sur-mesure pour les parents

À Parthenay, dans les Deux-Sèvres, la crèche multi-accueil Les lucioles est la seule structure labéllisée à vocation d'insertion professionnelle (Avip) du département. Elle assure l'accueil d'enfants dont les parents sont en recherche d'emploi, et les aide à franchir cette étape clé de leur parcours, favorisant ainsi l'égalité des chances.

© Marie Molinario/Le Bimsa

72

places dans les deux structures de Parthenay pour 130 demandes.

Il est 9 heures aux Lucioles. Quelques parents pressés passent déposer leur bambin avant de commencer leur journée de travail, mais la majorité des petits aventuriers, explorateurs et inventeurs, du nom des trois sections de la structure, occupent déjà toute l'attention des super professionnelles de la crèche. Les allées et venues ne sont toutefois pas complètement terminées puisque d'autres enfants pourront arriver plus tard. Cette souplesse est la marque de fabrique de la structure, qui propose également des formules à temps partiel afin d'accueillir toutes les situations familiales. *« Nous avons développé l'accueil occasionnel depuis 2016 grâce à notre partenariat avec la mission locale,* explique Claire Girard, directrice des Lucioles. *En 2014, la création du service enfance jeunesse de la communauté de communes et, deux ans plus tard, du guichet unique du relais petite enfance* [qui facilite les démarches en un seul et même endroit] *ont beaucoup aidé. L'organisation se met en place petit à petit, avec un travail d'équipe extrêmement important, notamment sur les notions d'adaptabilité car c'est une manière d'accueillir assez différente. Si les choses sont calées dès le départ avec la famille et qu'il y a une bonne communication, ça se passe bien. »*

« Nous avons beaucoup insisté sur l'anticipation avec les parents et les conseillers en insertion, ajoute Cléophée Peyronnet, éducatrice et référente du label Avip à la crèche. *Et nous continuons pendant toute la durée de l'accueil. Il peut être compliqué pour des personnes en parcours d'insertion de se projeter dans le temps, mais ça évite des déconvenues. Et c'est là tout l'intérêt d'avoir une référente, pour creuser un peu plus les situations et leur évolution. »* Les deux professionnelles forment un duo très investi pour accompagner les familles de bout en bout. Une expérience positive qu'elles ont voulu étendre.

Candidate idéale à la labellisation, la crèche est reconnue Avip début 2022. Ce dispositif, lancé en 2016 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, s'organise au niveau départemental, au plus près du terrain. Il s'adapte ainsi à chaque situation de territoire afin de lever ce frein au retour à l'emploi. En effet, seuls 12 % des parents au chômage obtiennent une place en crèche. Et il leur est difficile d'assurer le coût des assistants maternels, dont le nombre est par ailleurs en diminution.

Objectif du label : réserver 20 % de places ou accueillir la même proportion d'enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion. Une personne référente est nommée pour assurer l'accompagnement individualisé des familles et la coordination avec les partenaires qui les suivent. En juin 2021, on dénombrait 262 crèches labellisées dans 33 départements. À Parthenay-Gâtine, ce partenariat est désormais effectif avec la CAF, la MSA, le Département, la Maison de l'emploi (comprenant la Mission locale et le plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) de Gâtine), Pôle emploi et la communauté de communes, signataires de la charte Avip, ainsi qu'avec le centre d'accueil pour demandeurs d'asile

© Marie Molinario/Le Bimsa

Karine Géron, conseillère sociale de territoire à la MSA Poitou.

Le territoire de la Gâtine,

en plein centre du département, dispose d'une grande diversité de paysages et d'activités agricoles : céréales, élevage, arboriculture… Il y a un besoin important de salariés, notamment de saisonniers agricoles dans les exploitations qui grossissent et qui n'arrivent pas à recruter. Dans ce contexte, participer à cette dynamique Avip est une aubaine car on ouvre le champ des possibles pour les familles MSA qui ont des horaires atypiques. La deuxième étape sera de permettre à la crèche Les lucioles d'ouvrir sur des amplitudes plus larges. À long terme, cela facilitera le retour à l'emploi pour certains parents qui étaient obligés de prendre un congé parental. Travailler sur ce dispositif est une belle occasion de rendre les choses plus pérennes en termes d'insertion. C'est complètement innovant, et de nombreux acteurs avec une connaissance fine des divers publics se sont mis autour de la table pour se lancer. À nous professionnels de travailler en amont avec les familles afin d'anticiper au mieux leur mode de garde. À la MSA, on a l'avantage d'avoir le rendez-vous naissance pour détecter ces situations. Nous sollicitons toutes les futures mamans et, lors de cet échange nous abordons ce sujet, nous recensons leurs difficultés, car elles sont de plus en plus nombreuses à ne pas trouver de solution adaptée.

Photos : Marie Molinario/Le Bimsa

Créée en 1977, la crèche Les lucioles accueille des petits de deux mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école. L'équipe de 25 personnes comprend 19 professionnels de la petite-enfance dont deux éducatrices de jeunes enfants à temps plein, y compris la référente Avip. Ateliers parents-enfants, temps intersections, mois thématiques, cuisine locale et bio sur place... le projet pédagogique tient une place importante, dans le respect du rythme de chaque enfant.

Un mieux-être pour maman comme pour bébé

Cléophée a accompagné Mariama, maman d'Idriss, pendant toute la période de transition à la crèche. La jeune maman a arrêté de travailler dans la vente après quelques soucis de santé et souhaite se reconvertir dans le secteur de la petite enfance.

Mariama Ousseni, 35 ans, élève seule Idriss, âgé de tout juste un an. En recherche d'emploi depuis 2015, elle souhaite devenir assistante maternelle. En attendant de trouver un plus grand logement et d'obtenir l'agrément pour y accueillir des enfants, elle suit une formation afin de découvrir le métier et pouvoir travailler chez des particuliers.

« Ma conseillère du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) m'a recommandé d'inscrire mon fils à la crèche. J'ai eu de la chance de tomber sur Cléophée, qui m'a proposé un rendez-vous ; on a parlé, elle m'a expliqué le fonctionnement des Lucioles, de l'accueil occasionnel… J'étais un peu inquiète, il faut réussir à laisser ses enfants à des inconnus, faire confiance. Au début, Idriss a eu du mal à s'adapter. J'ai pris du temps avec lui, et ils ont su trouver les mots pour le rassurer. Aujourd'hui, il se sent bien, ça l'a changé, il parle beaucoup plus à la maison même si je ne comprends pas tout ! Ça m'a fait du bien aussi car j'étais seule avec lui, on était un peu enfermés. Maintenant je sors, je vois du monde. »

Après avoir commencé en occasionnel, Idriss a eu le temps de s'adapter à son nouveau quotidien à la crèche avant de continuer en régulier pour trois mois, lorsque Mariama a commencé sa formation fin septembre.

17

enfants accueillis aux Lucioles via le dispositif Avip entre janvier et octobre.

© Marie Molinario/Le Bimsa

Claire Girard, directrice des Lucioles (à gauche), et **Cléophée Peyronnet,** référente Avip.

et l'association Clé. *« C'est une première pour nous, mais il y a une vraie mobilisation des partenaires. Et ça permet de toucher de nombreuses problématiques,* se félicite Mélanie Carvalho, conseillère technique enfance jeunesse à la CAF des Deux-Sèvres, pilote du projet. *Porter ce dispositif n'est pas facile. L'équipe des Lucioles est très mobilisée, c'est vraiment leur projet. »*

Accueil régulier ou occasionnel

Entre janvier et octobre, la crèche a accompagné 14 familles, dont cinq mamans seules. Le dispositif bénéficie tout particulièrement à ces femmes, qui représentent 82 % des familles monoparentales en France. *« L'un des objectifs est l'autonomie économique des mères isolées. C'est un véritable levier pour accéder à l'égalité réelle »,* confirme Sandra Gérard, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

La structure, qui compte 50 places, accueille au total 80 à 100 familles par an en régulier et en occasionnel. La première formule peut varier d'un à cinq jours prédéfinis, avec des horaires fixes, via un contrat mensuel qui peut être réajusté ; l'occasionnel est lui proposé selon les créneaux disponibles, pour environ 10 heures ou moins par semaine. L'équipe demande une visibilité sur le mois si possible, mais les parents peuvent aussi la solliciter lors de contraintes ponctuelles.

Un fonctionnement qui intéresse beaucoup la MSA. Il répond en effet aux besoins des familles agricoles, dont la part sur le territoire est 10 % plus importante que dans le reste du département. Investie via son offre Grandir en milieu rural, la MSA Poitou souhaite ainsi contribuer au renforcement de l'offre d'accueil en ruralité. Et cela tombe bien car la demande en salariés agricoles explose, alors que les solutions ne suivent pas. *« Depuis cinq ans que j'exerce sur ce territoire, je n'ai jamais eu autant de difficultés pour répondre aux demandes des familles,* confirme Karine Géron conseillère sociale de territoire à la MSA Poitou. *Beaucoup sont contraintes de prendre un congé parental. »* Prochaine étape : réfléchir à des horaires atypiques afin d'adapter le dispositif aux attentes plus spécifiques des saisonniers, et de l'étendre pour se rapprocher des plus concernés.

10 h 30, il est temps pour les inventeurs, les plus grands, de profiter du soleil et du bel espace extérieur. Avec le temps humide de la veille, tout le monde enfile son pantalon de pluie et son anorak avant de faire quelques glissades sur le toboggan. *« C'est très intéressant de pouvoir y aller progressivement, de travailler cette séparation parfois difficile à vivre et qui peut entraîner un échec,* souligne Patricia Rastocle, cheffe de bureau protection maternelle et infantile au conseil départemental. *C'est bénéfique autant pour l'enfant que pour les parents. »*

Marie Molinario

Lors du premier rendez-vous avec la famille, nous cherchons à savoir par qui ils sont suivis et à bien comprendre leurs besoins, leurs problèmes d'horaires, de mobilité, de logement, financiers ou familiaux... L'idée n'est pas d'être intrusives, mais que l'accueil se fasse sur une bonne base pour un meilleur accompagnement, et que le parent soit acteur de son parcours, de l'organisation. Le but est d'éviter des décrochages. Même si le projet d'insertion est encore lointain, venir ici est déjà un progrès social. Cela permet de pouvoir discuter, d'avoir du temps de répit… et que l'enfant vive autre chose. Les professionnels de la petite enfance sont là pour accompagner l'enfant mais aussi la famille, et c'est tout un projet d'accueil que nous travaillons en équipe. Il faut que ce soit ancré dans notre pratique car un « enfant Avip » peut arriver en accueil occasionnel à toute heure de la journée, le contrat peut être occasionnel, puis régulier, puis repasser en occasionnel… c'est toute une gymnastique.
Le label Avip officialise ce que nous faisions déjà depuis 2016, et, grâce à la nomination d'une référente, le temps que nous prenons est valorisé. Cela concrétise tout notre travail et nous ouvre la porte pour pouvoir aller plus loin avec les familles et avec d'autres partenaires. Le faire connaître est également important pour des personnes qui n'y auraient pas pensé, familles ou partenaires.

© Jacoblund Getty Image/CCMSA Image

Ressources humaines innovantes

Cancer : le travail au cœur de la thérapie

L'innovation est au cœur des organisations professionnelles, y compris en matière de maintien en emploi. Des expérimentations menées au sein de la MSA des Charentes, de la CCMSA et du Crédit agricole offrent un aperçu de solutions individualisées qui permettent aux personnes qui le désirent de travailler avec ou après un cancer, notamment. Car le travail est aussi un facteur de santé !

« J'ai toujours voulu garder une activité car cela me permet de ne pas ressasser, déclare un salarié d'EDF. *Quand j'ai mal, j'oublie en travaillant… Mais j'ai appris à décoder : certains jours, j'ai tellement de douleur que je ne peux pas travailler. J'ai appris à réguler l'effort pour ne pas payer le lendemain. Je récupère pendant que je travaille. »* Quand la maladie frappe à la porte, tout s'écroule. Tout ? Pas précisément. Car il faut commencer par battre en brèche des idées reçues. Il est, par exemple, tout à fait concevable de garder le lien social avec l'entreprise pendant la maladie : le contrat de travail est suspendu mais des interactions sont possibles ! Il est même envisageable d'exercer sa profession avec une affection telle qu'un cancer, à condition de se voir proposer des aménagements spécifiques dans l'organisation du travail. C'est ainsi qu'un second colloque sur les expérimentations notamment menées au sein de différentes organisations professionnelles agricoles est organisé le 14 octobre 2022, après deux temps dédiés à l'investigation auprès des salariés concernés et des parties prenantes ainsi qu'un premier séminaire.

En 2017, 71 % des entreprises affirmaient avoir des difficultés à gérer le retour à l'emploi [1]. Depuis 2018, le Crédit agricole de Normandie-Seine fait le constat d'une augmentation du nombre d'absences longues de plus de 90 jours. Dans ce contexte, les collaborateurs manifestent leurs attentes autour de l'accompagnement et de la simplification des démarches administratives. Des zones d'ombre sont à lever sur les interactions possibles pendant l'arrêt maladie alors même que de nouveaux outils permettent de les entretenir via des logiciels RH dédiés. L'employeur propose donc d'améliorer les conditions de travail. Une révision des processus dans la co-construction (collaborateurs, managers, représentants du personnel) et une aide à la réflexion pour explorer de nouvelles voies plus tard [2], et la première réalisation voit le jour.

Elle prend la forme d'un guide pédagogique truffé d'outils et de conseils pour aider les collaborateurs à chaque étape de leur parcours de soins avant, pendant et après leur arrêt maladie. La version du guide destinée aux managers est également découpée en quatre étapes allant de l'annonce de la maladie à la reprise de l'activité. Il permet notamment de répondre à des questions telle que : « Comment réagir face à l'annonce de la maladie d'un de mes collaborateurs ? Ai-je le droit de le contacter s'il m'informe uniquement de l'envoi de ses arrêts par e-mails, SMS, PeopleAsk ? Comment en informer l'équipe ? Comment gérer l'absence ? ».

Du côté de La Réunion, le Crédit agricole propose un retour de son expérimentation du « temps choisi ». La démarche est la suivante : elle se décompose en quatre étapes.

Étape 1 : faire le point sur l'environnement juridique, soit la gestion et le suivi du temps de travail – au travers de la convention collective nationale et de l'accord d'entreprise (39 heures hebdomadaires, salariés à l'horaire et au forfait-jour) – et le temps partiel thérapeutique (TPT).

Étape 2 : sortir du cadre tout en rassurant les parties prenantes, en partant du constat que 50 % des retours se font en TPT, à défaut d'autres solutions. Or le TPT engendre des difficultés, parmi lesquelles une activité « empêchée » (report de charge de travail sur l'équipe ou fonctionnement en mode

dégradé). Pour tenter d'y remédier, le besoin de souplesse se matérialise par une nouvelle modulation des jours de travail – en fonction des rendez-vous médicaux, des capacités productives, des exigences de l'activité – par une prise en compte des temps de trajet et par la formalisation d'une convention d'aménagement souple du temps de travail.

Étape 3 : expérimenter les outils existants, après avoir constaté la rigidité du système d'information des ressources humaines (SIRH). Une première version est basée sur une déclaration du temps de travail en fin de semaine et, en concertation avec le manager, une planification prévisionnelle des jours et lieux de travail. L'un des avantages est la possibilité de travailler sur des journées complètes, ou à l'inverse pendant quelques heures. L'un des inconvénients est le suivi manuscrit du décompte des heures. Une seconde version est basée sur un retour au badgeage qui implique l'intervention d'un gestionnaire RH en cas de modifications des cycles de travail.

Étape 4 : subsistent des interrogations relatives à la charge de travail des collaborateurs RH en charge d'effectuer les retraitements manuels dans le SIRH, à la suppression du badgeage – jusqu'à quel point est-il possible de s'en affranchir ? – à l'environnement juridique (estimé encore trop rigide), à l'anticipation nécessaire au retour à l'emploi (affectation sur des missions en sureffectif, retour sur l'ancien poste, analyse au cas par cas, etc. ?).

Des horaires flexibles

Enfin, pour le fournisseur d'énergie EDF, la signature d'une convention d'expérimentation « pour un maintien raisonnable dans l'emploi », répondant à une évolution du besoin du salarié en lien avec sa santé, permet à ce dernier de poursuivre son activité sans arrêt de travail ni mi-temps thérapeutique. La durée quotidienne du travail et l'organisation du temps de travail sont notamment laissées à l'appréciation du salarié qui peut, par exemple, en cas de besoin de repos, bénéficier d'une flexibilité durant 48 heures. *« Le cadre de travail de la convention est parfait,* témoigne un collaborateur. *Le médecin a voulu que je fasse un mi-temps thérapeutique. Cela ne me convenait pas, je voulais pouvoir travailler quand je le voulais et le pouvais ».*

Maryse Aio, responsable de la mission handicap et directrice en charge de la RSE (responsabilité sociale et environnementale) à la CCMSA, revient quant à elle sur l'expérimentation portée par la MSA des Charentes autour de deux axes originaux : le « droit à la connexion » et le « travail comme après ». Parce que, dans certaines situations, le travail contribue à participer à l'amélioration de l'état de santé du collaborateur, la reprise de l'activité est alors envisagée dès que l'absence est annoncée. Dans cette optique, la reprise ne se limite pas à la visite médicale : ainsi, le collaborateur devient l'acteur principal de son maintien en emploi. *« Je salue le soutien des organisations syndicales qui ont tout de suite compris l'intérêt d'une telle démarche formalisée par un accord d'entreprise »,* conclut Maryse Aio. Une brèche ouverte préfiguratrice d'un grand changement.

Franck Rozé

(1) Institut universitaire du cancer de Toulouse & l'association La vie après, enquête, 2017.

(2) lenouvelinstitut.fr (expérimentation de l'outil 9 ¾), mycancernetwork.fr, ligue-cancer.net, gefluc.org

« J'ai planté des tomates sur mon balcon »

Stéphane Salimon, manager informatique chez iMSA*

© DR

« Avec le choc de l'annonce de mon cancer, en mars dernier, je me suis complètement mis en retrait de ma vie professionnelle : j'étais concentré sur la gestion des symptômes et des premiers soins. Je faisais face à des discours médicaux contradictoires. Je me suis isolé volontairement. Pendant deux mois, je suis resté en état de sidération. Je craignais de devoir affronter le regard des autres. Du jour au lendemain, j'ai coupé tout contact, ce qui a été difficile pour moi et pour certains collaborateurs, des amis de 30 ans parfois. Après avoir planté des tomates sur mon balcon, j'ai souhaité reprendre le lien avec le monde professionnel. D'abord, par des échanges informels avec les collègues : ça m'a fait du bien. Puis j'ai manifesté le désir de reprendre une activité à temps partiel. Une difficulté : comment concilier mon agenda professionnel avec les contraintes de la maladie ? Maryse Aio m'a parlé du programme et nous avons reçu une réponse favorable de la DRH de la CCMSA dans la prise en compte de tous mes besoins. J'ai repris mon activité le 21 septembre dernier à 60% avec l'accompagnement d'une collaboratrice des ressources humaines. J'ai la possibilité de bénéficier du télétravail thérapeutique et, comme avant, du contrat au forfait jour. Je planifie donc mon activité quotidiennement. Cette flexibilité me permet de gérer au mieux mes chimios et radiothérapies. J'ai repris à 100 % depuis le 2 novembre. Je m'absente une heure et demie par jour pour suivre mes traitements. Par ailleurs, ma hiérarchie fait preuve d'une totale bienveillance à mon égard. À l'annonce de la maladie, on a l'impression d'être mis au bord de la route. La maladie nous y met d'office. Aujourd'hui, avec la reprise du travail, je me remets sur la route. L'horizon s'éclaircit un peu. »

*** Entreprise informatique de la MSA.**

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Nous comptons sur vous !

© Septiembreveintidos/Frepick

ENQUÊTE DE LECTORAT

Vous êtes lecteur du Bimsa, nous souhaitons recueillir votre opinion et écouter vos suggestions pour construire l'avenir du magazine.

Si vous voulez participer à cette enquête, inscrivez-vous sur lebimsa.msa.fr ou flashez le QR code avec votre smartphone.

Flashez le code

DOSSIER

Innovation

Ils inventent l'agriculture de demain

L'innovation est dans l'ADN de ceux qui font vivre et prospérer le monde agricole. Contraints de s'adapter et de se réinventer au fil des saisons, c'est chez eux une question de survie. Grâce à cela, ils ont développé une curiosité bien placée, ce qui en fait des champions des nouvelles technologies. Partons à la rencontre d'éleveurs de scarabées en Franche-Comté. Enthousiasmons-nous en découvrant des engins plus respectueux de l'homme et de l'environnement au Salon international du machinisme agricole de Paris. Découvrons également comment fonctionne la méthanisation, une technique qui offre un débouché aux déchets verts et la promesse d'améliorer l'indépendance énergétique du pays même si cela fait débat.

© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

Au cœur de la biotech Ÿnsect

Un scarabée nommé désir

Ce n'est pas dans les habitudes du *Bimsa* mais une fois n'est pas coutume, quand nous nous rendons au cœur de la Franche-Comté, c'est avec la ferme intention d'aller chercher la petite bête. Et nous l'avons trouvée… accompagnée de quelques millions de ses congénères. Pourtant, en arrivant devant l'usine installée depuis six ans à Damparis, près de Dôle, rien ne laisse présager un tel attroupement. Même si l'enseigne, Ÿnsect, a de quoi mettre la puce à l'oreille.

Ce ne sont pas non plus les premières minutes passées avec Damien Robert, directeur du site, qui permettent de se rendre compte de l'ampleur du phénomène. La farine, l'huile et les pellets [granulés de matière compactée, NDLR], contenus dans de petits bocaux de verre exposés dans la vitrine de l'entrée, que nous présente cet ancien chef de production de saucisses de Morteau, n'auraient pas leur place dans un guide entomologique. Mais l'imposante reproduction du scarabée qui orne le mur du guichet d'accueil indique que nous sommes sur la bonne piste. Reste à espérer que ceux élevés quelques dizaines de mètres plus loin n'aient pas atteint les mêmes proportions. Une crainte qui se fait plus prégnante quand Damien Robert, non sans humour, déclare avoir *« le plus gros cheptel du Jura »*. Un cheptel composé de coléoptères, de *Tenebrio molitor* ou ténébrions meuniers pour les intimes.

Tout a commencé en 2011 par une idée et quatre fondateurs, Antoine Hubert (AgroParisTech), Jean-Gabriel Levon (HEC Paris, Polytechnique), Fabrice Berro (Ensimag) et Alexis Angot (Essec). *« Il manquait un cycle dans la chaîne alimentaire,* explique Damien Robert. *C'est de là qu'est née l'idée d'Ÿnsect, imaginée pour remettre l'insecte à sa bonne place. »* Cette bonne place est celle de l'alimentation animale dans un premier temps.

Après cinq années de recherche et de développement, le choix des cofondateurs s'est donc porté sur le *Tenebrio molitor*. Pourquoi ? *« Le grillon, ça saute, la mouche, ça vole. Le scarabée, ça reste dans le bac ! »*, ironise le maître des lieux avant d'ajouter que si, industriellement, cet aspect a eu une part non négligeable dans la réflexion des fondateurs, ce sont surtout ses caractéristiques intrinsèques qui ont fait pencher la balance : 70 % de protéines (contre 30 à 40 % pour la mouche soldat noire).

La plus grande Fermilière du monde

En projet depuis 2017, la construction de « Ÿnfarm 1 », la plus grande ferme verticale au monde, a débuté en 2020 à Poulainville dans la métropole d'Amiens. D'une superficie de 46 000 m², haute de 36 mètres, cette unité industrielle entièrement automatisée sera spécialisée dans la production de protéines d'insecte haut de gamme pour l'alimentation animale. Opérationnelle d'ici la fin de l'année 2022, elle offrira, à terme, une capacité de production de 200 000 tonnes d'ingrédients par an (farine, huile et engrais) et devrait créer 500 emplois.

Le 2 mars 2022, lors du Salon de l'agriculture, l'affiliation d'Ÿnsect à la MSA a été concrétisée par la signature d'une convention.

Quelques levées de fonds et développements technologiques plus tard, Ÿnsite sort de terre en 2015. Cette ferme verticale implantée à Dôle, la Fermilière, est une première mondiale. *« Nous sommes des pionniers, des explorateurs,* s'enthousiasme Damien Robert. *Le site de Dôle est un farmlab au sens propre. Nous y avons testé des systèmes et des machines. Aucun équipement spécifique n'existait alors. Il nous a fallu tout inventer, adapter le matériel pour nourrir de manière automatisée. L'un des robots, qui a 25 ans, vient de l'industrie automobile. »*

Nourrir la planète de demain

Aujourd'hui, l'usine tourne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toute l'installation est pilotée par des conducteurs, *« c'est pour cela que l'on appelle ça de l'industrie 4.0. L'idée était vraiment de mettre en place des process industriels, une maîtrise de la gestion des flux. Avec la particularité que tout cela doit se faire dans le respect de l'être vivant ».*

C'est d'ailleurs en s'inspirant du vivant, notamment des fourmilières avec leur réseau de tunnels desservant des niches superposées où sont entreposés œufs, larves et adultes de manière verticale, qu'a été pensée la Fermilière. Avec ses bacs entreposés sur 10 mètres de haut et plusieurs dizaines de mètres de long, la structure est impressionnante. Tout comme le processus de gestion : *« Tout est sous contrôle (température, hygrométrie) pour permettre à l'élevage de se développer au mieux,* détaille le directeur du site. *Deux à trois fois par semaine, nous sortons les insectes pour les nourrir. Tout est géré par un transtocker (un dispositif automatisé) qui entrepose les palettes et va les chercher en fonction du stade d'évolution des insectes que nous désirons ».* Au cours de sa vie, le *Tenebrio molitor* en connaît trois : la larve, la nymphe et l'adulte. *« Les larves de neuf semaines les plus grosses, les plus charnues repartent en cycle adulte. Nous réintégrons environ 5 % du cheptel. Le reste part en transformation. »*

À l'issue de cette transformation, l'usine de Dôle produit trois ingrédients : de la farine (Ÿnmeal) et de l'huile (Ÿnoil) destinées à l'alimentation animale et des pellets (Ÿnfrass) utilisés comme engrais naturel. *« En nourrissant les poissons d'élevage avec Ÿnmeal, on obtient 40 % de croissance en plus pour la truite arc-en-ciel et 25 % de mortalité en moins dans les élevages de bars,* indique Damien Robert. *Les pellets sont produits à partir des déjections des scarabées. Comme elles sont sèches, elles ne génèrent pas de méthane. Par ailleurs, elles concentrent le potassium, ce qui évite l'apport de cet élément sous forme chimique dans les cultures. Les études montrent qu'Ÿnfrass augmente l'activité microbienne dans les sols. La croissance des plantes est supérieure et c'est un engrais totalement naturel. »*

En pleine expansion, Ÿnsect dispose de six sites dont quatre de production : à Dôle, à Ermelo aux Pays-Bas, dans le Nebraska aux États-Unis et à Amiens dont l'ouverture est imminente [voir encadré page 16]. L'enjeu est désormais de nourrir la planète de demain. *« Nous avons, aujourd'hui, besoin d'augmenter massivement la productivité de protéines,* indique le site internet de l'entreprise. *Comme l'a rappelé l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'insecte pourrait être l'une des solutions. Sous forme de farine, nos insectes peuvent être utilisés comme ingrédients protéinés et être intégrés à la recette d'aliments tels que les pâtes, le pain, les biscuits, les hamburgers… »*

Frédéric Fromentin

Dôle, de l'animal à l'humain

Tandis qu'Ÿnfarm 1 sera entièrement consacrée à la production d'aliments pour animaux, le site de Dôle, fidèle à son ADN de farmlab, envisage sa mutation pour développer le secteur alimentation humaine. *« Nous sommes toujours dans cet esprit pionnier de ce que l'on peut faire avec nos insectes,* explique Damien Robert. *Vu sa taille, le site d'Amiens ne peut pas se permettre de faire des tests comme nous le faisons ici, c'est la souplesse que nous avons. Expérimenter fait partie de nos valeurs. »*

Photos : **Frédéric Fromentin/Le Bimsa**

DOSSIER

Salon international du machinisme agricole

La foire aux innovations

Plus de trois ans après la dernière édition, le Sima 2022 marque un tournant dans l'histoire du salon, qui fêtait son centenaire au parc des expositions de Paris-Villepinte du 6 au 10 novembre. Nouvelles dates, nouveau positionnement [voir notre interview d'Isabelle Alfano p. 23], format réduit et plus ciblé… le rendez-vous des nouvelles technologies agricoles reste un moment incontournable pour inventer l'agriculture de demain. 153 000 visiteurs de 120 pays ont arpenté les allées à la rencontre des 1 000 exposants et ont assisté aux 90 conférences proposées. Morceaux choisis.

Avec trois halls en moins, des surfaces d'exposition réduites et des travaux des champs en cours, la fréquentation baisse de 33 %. Mais on note de belles nouveautés, comme les Sima farming awards, qui récompensent les initiatives d'agriculteurs engagés dans des démarches durables. Pour marquer les 100 ans, du matériel de collection était notamment exposé.

Photos : Lou Roy CCMSA, Marie Molinario/Le Bimsa

Villages start-up, robotique, espaces nouvelles technologies, emploi, agriculture biologique… les rencontres ont été riches. Sans oublier, bien sûr, les impressionnantes machines, telles que le robot Combined powers développé par les constructeurs Krone et Lemken. Un véhicule autonome nouvelle génération présenté pour la première fois.

Découverte des innovations en santé et sécurité au travail avec Benoit Moreau, conseiller national en prévention à la MSA. Premier arrêt : Easyconnect. Ce système de transfert fermé, doté d'un bouchon spécifique et d'un connecteur adapté, promet de réduire l'exposition aux produits phytosanitaires.

Photos : Marie Molinario/Le Bimsa

Le T4 F, de New Holland, bénéficie d'une cabine de protection à deux systèmes de filtration, commercialisée depuis plusieurs années offrant deux niveaux de protection contre les phytos.

© Emily

Récompensée par un prix spécial santé-sécurité au travail, la pailleuse Vortex, d'Emily, intègre une gestion autonome de la vitesse du tapis, de l'embrayage et débrayage du démêleur, réagissant instantanément pour éviter les bourrages. Chaque année, ils provoquent les accidents les plus graves.

© Bioret Agri

Changement de décor avec Bioret Agri, qui remporte le 2e prix de la catégorie élevage, énergies renouvelables, biomasse et biomatériaux des Sima innovation awards. L'entreprise française développe le Delta-X, qui évacue séparément les effluents d'un élevage, et Ferti'Soluce, qui valorise ensuite l'urine en biostimulant et les matières solides en bio compost, réduisant au passage les émissions d'ammoniac et de CO_2.

Photos : Marie Molinario/Le Bimsa

Sur cette ramasseuse-presse combinée à une enrubanneuse, Fendt a installé un système de gouttière qui facilite l'installation des bobines et réduit ainsi les risques et la pénibilité pour les agriculteurs.

La prévention qui se voit

Armés de leurs gilets visibles, les conseillers MSA ont accueilli plus de 500 personnes sur le stand. Un parcours de prévention a été imaginé pour l'occasion : les visiteurs ont simulé le renversement d'un tracteur en réalité virtuelle, ont appris à « voir et être vus », à détecter les risques liés aux produits chimiques chimiques ou encore découvert les étapes clés de l'aménagement d'un bâtiment. Présence Verte a également présenté ses dispositifs d'alarme pour travailleurs isolés.

Rendez-vous du 24 au 28 novembre 2024, pour la prochaine édition du Sima.

© ZU 09 GettyImages/CCMSA

Définition et mise en perspective

La méthanisation, mode d'emploi

Un premier webinaire sur la méthanisation s'est tenu le 21 octobre, proposé par le département de la prévention des risques professionnels à destination des MSA qui accompagnent de plus en plus de projets en la matière. Une filière dont le développement soulève de fortes interrogations.

Impossible de passer à côté des digesteurs de méthanisation, ces nouveaux dômes qui font le gros dos dans nos campagnes ! Selon l'Ademe, l'agence de la transition écologique, on dénombre 1 084 unités opérationnelles en France. Et ce monument, quand le visite-t-on ? Suivons donc notre guide, Sandra Boban, conseillère énergie méthanisation à la chambre d'agriculture de la Meuse, qui intervient lors de ce premier webinaire. *« La méthanisation est un processus biologique de dégradation de la matière organique par des bactéries naturellement présentes dans les déjections animales. Ces microorganismes travaillent en milieu anaérobie (sans oxygène) et transforment une partie de la matière organique en biogaz. L'autre produit de cette réaction est un résidu organique appelé "digestat". »* Le code rural définit la méthanisation comme une activité agricole à condition qu'au moins 50 % des matières entrantes soient issues d'exploitations agricoles et que le capital de la structure soit détenu majoritairement par des agriculteurs.

Dans un digesteur, mettez des intrants agricoles – effluents d'élevage, lisiers, fumiers, cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive), résidus de culture, etc. – et/ou des déchets d'abattoir, d'industrie agroalimentaire, de collectivité (tontes de pelouse, déchets alimentaires, fraction fermentescible des ordures ménagères) et/ou des boues d'épuration, fermez bien le couvercle et laissez fermenter. Attention ! Certains des intrants doivent représenter une part minimale de la ration, selon un cahier des charges dédié [1]. Il en ressort du biogaz, mélange gazeux composé majoritairement de méthane (CH4). Débarrassé de toutes ses impuretés et transformé en biométhane, il peut être utilisé comme carburant ou être injecté dans le réseau public de gaz naturel. Par cogénération [2], il peut en outre produire de la chaleur (chauffage, eau chaude) et de l'électricité. Enfin, le digestat – produit digéré contenant de la matière organique non dégradée, de la matière minérale (azote, phosphore, potasse...) et de l'eau – peut être épandu dans les champs en tant que fertilisant.

Bien sûr, les différents substrats ou intrants n'affichent pas le même potentiel méthanogène, c'est-à-dire la quantité de méthane susceptible d'être produite, exprimée en mètres cubes par tonne (m^3/t) d'intrants de méthanisation. Narines sensibles s'abstenir ! Il varie de 10 m^3/t pour le lisier de porc, par exemple, à 784 m^3/t pour l'huile alimentaire, en passant par les pelouses et déchets verts (de 80 à 125 m^3/t), les fientes de poules (160 m^3/t) ou les résidus de colza (355 m^3/t), entre autres. Certains intrants contiennent beaucoup d'eau (H_2O) et donc peu de carbone en proportion. Ils peuvent aussi être riches en azote (N) et soufre (S). C'est le cas des lisiers. Avec N, S et H, et en l'absence d'oxygène (anaérobie), les gaz NH_3(ammoniac) et H_2S (sulfure d'hydrogène) sont produits. Ces gaz dangereux ont un effet dépressif sur les bactéries méthanisantes, c'est-à-dire qu'ils les empêchent de produire du méthane. Le collectif scientifique national méthanisation raisonnable (CSNM) soulève ainsi un premier écueil : *« Un méthaniseur ne peut pas fonctionner avec des substrats faiblement méthanogènes […]. Par exemple en Allemagne, les méthaniseurs sont typiquement alimentés par 20 à 30 % de lisiers, 50 % d'ensilage de maïs et 30 à 20 % d'ensilage d'herbe avec tous les problèmes de concurrence à l'agriculture alimentaire que cela pose. »* [3]

Choisir le bon procédé

Concernant le digestat, un éclairage s'impose. Il existe différents procédés de méthanisation en fonction de la teneur en matière sèche des intrants et de l'usage du digestat. La voie liquide est réservée aux matières organiques qui ont une teneur en matière sèche inférieure à 15 %. Elle fournit un digestat liquide, après séparation de phase par presse à vis ou centrifugation – dont l'action est similaire à un engrais organo-minéral – et un digestat solide, dont l'action est similaire à un amendement de fond. La voie sèche est réservée aux matières organiques qui affichent une teneur en matière sèche entre 15 % et 40 %. Par ailleurs, la méthanisation se déroule à une température voisine de 35-40° C : il s'agit du procédé mésophile. Les procédés thermophiles, eux, s'opèrent à 55° C. Ces derniers diminuent les temps de séjour en digesteur (à 30 jours minimum contre 50 en mésophile) mais les critères biologiques s'avèrent plus difficiles à maîtriser. Les intérêts du digestat sont nombreux : atténuation des odeurs par rapport à celles des intrants, réduction des germes pathogènes et des graines d'adventices (« mauvaises herbes »), conservation de la valeur amendante de l'humus, amélioration de la valeur fertilisante azotée, fluidification du produit pour une meilleure pénétration dans le sol. Bien entendu, l'épandage de digestat est soumis à plusieurs règles relatives à la distance par rapport aux habitations, aux lieux accueillant du public et aux cours d'eau, au matériel d'épandage utilisé, à la durée entre l'épandage et l'enfouissement du digestat.

Entre les démarches administratives, celles liées au raccordement et à la vente d'énergie, les montages juridiques et financiers, la formation, la construction et la mise en service, il faut au minimum deux ans et parfois plus de quatre ans pour mener à bien un projet de méthanisation. L'accompagnement peut être mené par un bureau d'études indépendant, une chambre d'agriculture, CER France, une coopérative… En matière de prévention de risques professionnels, ce sont les MSA et les caisses d'assurance-accident agricole (CAAA) en Alsace-Moselle qui sont à même d'intervenir.

Franck Rozé

(1) Arrêté du 22 octobre 2020 approuvant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation d'intrants agricoles et/ou agroalimentaires en tant que matières fertilisantes (www.legifrance.gouv.fr).
(2) La cogénération est la production simultanée de deux formes d'énergie différentes dans la même centrale.
(3) Pour suivre les publications du CSNM : twitter.com/CSNM9.

Prévenir les risques

Cet outil industriel à la main d'agriculteurs pose différents problèmes en termes de maîtrise de la sécurité, de culture du risque, de conception lors des nouveaux projets. Le pôle risque chimique de la CCMSA et l'Institut national de médecine agricole (INMA) avaient mis en lumière les risques à venir concernant les unités de méthanisation lors du symposium INMA 2017 où l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) était intervenu. Depuis plusieurs années, la thématique « méthanisation » a été intégrée dans le pôle nouvelles technologies de la CCMSA (Jean-Christophe Garnier, Benoit Moreau et Agnès Ratgras). Il s'appuie en particulier sur l'expertise de plusieurs collègues de la CAAA57 et de la MSA Lorraine (David Rivat et Laure Blanpied notamment qui interviennent sur le volet SST dans des formations pour les personnes en charge de concevoir et installer ou piloter ce genre d'unités).
Plusieurs MSA sont de plus en plus sollicitées afin d'accompagner les entreprises agricoles dans le cadre de projets de méthanisation. Une montée en compétence de l'ensemble du réseau (en priorité des services PRP) est indispensable pour savoir comment se positionner pour répondre aux demandes des adhérents ou les accompagner lors de la réflexion sur leur projet d'installation. Afin d'apporter une première réponse, la CCMSA organise un webinaire sur la méthanisation.

> **Il faut inclure cet investissement dans une approche ergonomique globale du poste de travail.**
>
> —
>
> **Christelle Halipré,** responsable du service prévention des risques professionnels à la MSA Marne Ardennes Meuse

Risques professionnels

Exosquelettes : la bonne posture

Les exosquelettes sont une innovation qui promet de réduire la pénibilité du travail et les troubles musculosquelettiques (TMS). S'ils représentent une solution adaptée à certaines situations, l'investissement doit être mûrement réfléchi.

Les exosquelettes sont des outils de travail attrayants et modernes permettant de soulager l'opérateur lors de l'exécution de tâches physiques et répétitives. Sont-ils indispensables et toujours adaptés ? *« Non »,* répondent les spécialistes du service santé-sécurité au travail de la MSA Marne Ardennes Meuse, qui ont travaillé sur le sujet après de multiples demandes émanant du terrain, en particulier du secteur laitier et de la vigne. Les travaux de Clémence Dufresne, ergonome, et Stacy Tellier, conseillère en prévention des risques professionnels, sont à l'origine d'une vidéo simple et didactique pour y voir un peu plus clair (à découvrir sur la page YouTube @msamarneardennesmeuse6416).

« S'il permet dans certains cas de réduire les TMS, acquérir un tel équipement n'est pas toujours la meilleure solution, explique Christelle Halipré, la responsable des risques professionnels de la caisse. *Le plus souvent, les conséquences de la répétition des gestes et du port de charges sur le corps peuvent être réduites par des modifications simples et moins coûteuses de l'organisation et de l'espace de travail. Acquérir un exosquelette peut parfois être utile mais il faudra alors s'assurer qu'il s'adapte à l'environnement et aux gestes indispensables à la réalisation du travail et qu'il est parfaitement réglé au corps et à la posture de l'opérateur. »*

Alexandre Roger

© DR

3 questions à...

© Sima

Isabelle Alfano,

directrice du Salon international des solutions et technologies pour une agriculture performante et durable

Après trois ans d'absence, et pour son centenaire, le Sima revient avec une édition renouvelée : qu'est-ce qui a changé ?

Le salon international du machinisme agricole est réellement devenu le salon international des solutions et technologies pour une agriculture performante et durable. Ce repositionnement est issu d'un certain nombre de réflexions. Historiquement, il se tenait en février. Nous le programmons désormais en novembre afin de correspondre davantage au calendrier de lancement des nouveaux produits, et donc aux décisions d'investissement des agriculteurs. Certains fabricants attendent la tenue du Sima pour lancer leurs dernières innovations. Par ailleurs, notre volonté était de faire évoluer un salon très ancien, dédié à la seule machine agricole, vers une offre plus large qui intègre les nouvelles technologies, dont le numérique et la robotique. Cette agriculture de précision est notamment portée par des startups. Elle répond à des nouveaux enjeux sociétaux, de qualité et de durabilité : produire toujours plus mais produire mieux.

Des nouveautés ?

Oui, nous avons raccourci le format des 90 conférences proposées sur les cinq jours, en prenant soin de toujours positionner l'agriculteur au centre des débats. Les *Sima talks,* qui permettent aux experts de prendre la parole sur des thématiques engagées en lien avec les préoccupations agricoles actuelles, ne durent que 45 minutes. Une formule que nous réitérerons sans doute en adoptant un format encore plus dynamique. Autre nouveauté : le *Sima tech,* lieu d'échanges, d'ateliers et de rencontres, est consacré à l'amélioration de la rentabilité des exploitations, à la réduction de l'impact environnemental et à la prise en compte de la transition agroécologique. Sans oublier, les rendez-vous *tech&bio by Sima*, des conférences et un parcours qui illustrent notre nouveau positionnement au bénéfice d'une agriculture plus performante et durable. Enfin, les *Farming awards,* qui récompensent des réalisations innovantes ayant des impacts sociaux, économiques et environnementaux… Nous avons été très impressionnés par la diversité des candidatures.

Un premier bilan ?

Si la fréquentation est en baisse par rapport à 2019, nous pouvons dresser un bilan qualitatif. Le ressenti est très bon : nous attirons de nouveaux profils et nous constatons un rajeunissement des exposants et des visiteurs.

L'enjeu est maintenant d'instaurer ce nouveau calendrier. Nous savions que ça n'allait pas entrer dans les habitudes dès la première édition. Notre dimension internationale reste affirmée, avec plus de 120 pays représentés.

Nous avons également concentré nos efforts sur le marché français, qui, je le rappelle, est le premier marché européen de la machine agricole.

Nous ne négligeons pas les grands acheteurs, cela s'entend, et nous accordons une attention toute particulière en région, auprès des concessionnaires, en organisant des opérations particulières et en affrétant même des bus pour aider nos visiteurs à venir au salon.

Propos recueillis par **Marie Molinario**

Challenge espaces verts en région Centre

Des lycéens affûtés

Jeudi 13 octobre, les MSA Berry-Touraine et Beauce Cœur de Loire s'associent pour organiser la deuxième édition du challenge jardins et espaces verts. Sept établissements scolaires agricoles de la région Centre ont répondu favorablement à l'invitation et autant d'équipes s'affrontent pour remporter la coupe. Le centres de formation d'apprentis (CFA) du lycée horticole de Blois tenant du titre met à disposition ses locaux pour cette nouvelle édition et remporte de nouveau la première place.

© MSA Beauce Cœur de Loire/MSA Berry-Touraine

7 h 45. Le jour peine à se lever lorsque l'équipe organisatrice accueille les 21 participants du défi. Après un rapide briefing des équipes, les concurrents se lancent dans la première épreuve. Les jeunes commencent par la théorie avec un questionnaire sur la sécurité au travail et un autre sur la reconnaissance des espèces de plantes. Chaque groupe, constitué de trois élèves appartenant au même centre de formation, se lance ensuite dans les cinq épreuves techniques.

Au programme : utilisation de la débroussailleuse en sécurité, changement d'une corde de lanceur, affûtage d'une lame de tronçonneuse, secourisme avec une mise en situation, chargement et déchargement de matériaux ou de matériels. Chaque exercice est noté sous l'œil expert d'un jury composé de professionnels et de conseillers en prévention.

Encouragés par leurs formateurs, les élèves réalisent, dans le chrono imparti, les épreuves en vrais experts. *« C'est la première fois que j'assiste à ce genre*

Une épreuve de secourisme, comprenant une mise en situation, a départagé les futurs paysagistes.

d'événement, explique Marc-Aurel Charbonnier, enseignant au lycée horticole de Blois. *On sort nos élèves de leur quotidien, on les éveille et on en profite pour leur faire une piqûre de rappel sur les thématiques de santé-sécurité au travail (SST). Les cours sur le sujet, dispensés en classe de seconde, sont déjà loin pour certains de nos élèves de terminale. Je me rends compte que cette petite révision est importante. »*

La bonne posture

En toute bienveillance, les jurés mettent à l'aise les participants. Cependant, quelques épreuves plus corsées que d'autres, comme réparer le lanceur d'une tondeuse, placent certains en difficulté. À la fin de chacune d'elles, les préventeurs rappellent les bonnes postures et pratiques ainsi que les gestes de premiers secours. Les partenaires ponctuent cette journée de conseils, de démonstrations et d'explications sur la bonne utilisation de nouveaux produits.

16 h. Le moment est tant attendu par les candidats : l'annonce des résultats. Au fur et à mesure, la pression monte. L'équipe du CFA de Blois, hôte du jour, décroche une nouvelle fois la première place du podium. La particularité de ce groupe : être la seule équipe mixte. Chloé, l'unique participante de la journée, explique les raisons de son engagement : *« J'avais envie de prouver à toutes les personnes qui pensent que les filles ne peuvent pas réussir dans ce métier que c'est faux. »*

Les vainqueurs du CFA horticole blésois – Maxime, Lucas et Chloé – qui remettent en jeu leur titre, confient : *« L'épreuve la plus difficile pour nous est le questionnaire sécurité mais l'ambiance de la journée est au top. »* Maxime, ravi de l'expérience, précise : *« Pour ma part, j'ai appris des choses, surtout sur l'affûtage des tronçonneuses. »*

L'épreuve de chargement et déchargement de matériaux fait partie du défi jardins et espaces verts.

Photos : **MSA Beauce Cœur de Loire/MSA Berry-Touraine**

© MSA Loire-Atlantique - Vendée

Nathalie Herbreteau, élue MSA en Vendée

L'engagement comme vocation

Après deux mandats au 3e collège des employeurs de main-d'œuvre jusqu'en 2016, Nathalie Herbreteau poursuit l'aventure comme déléguée salariée aux élections MSA 2020 lorsqu'elle quitte son statut de conjointe collaboratrice pour exercer la fonction de responsable dans le service de remplacement de la Vendée, en charge du secteur nord du département. Depuis septembre, elle siège à nouveau au conseil d'administration de la MSA Loire-Atlantique - Vendée. Portrait d'une femme engagée.

Ne cherchez plus le bonheur n'importe où : il court les vallées, le bocage et les côtes de Vendée. Parole de Nathalie Herbreteau, une Chauchéenne de 50 ans, fière de son territoire, déléguée de la MSA Loire-Atlantique – Vendée et heureuse maman de deux enfants : un fils qui s'épanouit dans les travaux publics et une fille salariée agricole. Droite dans ses bottes, cette Vendéenne, dont les parents ont été agriculteurs, a vogué dans la vie en construisant sa voie avec détermination. Elle aimait la vente elle a donc fait des études pour évoluer dans le secteur. *« Une fois que j'ai été dans le monde du travail,* lâche-t-elle dans un éclat de rire, *je n'ai plus jamais fait de vente. »* La vie en a décidé autrement.

Prenez l'agriculture. Elle n'a pas voulu en faire son métier. Le monde agricole s'est rappelé à son bon souvenir par l'entremise de l'amour. Elle épouse un agriculteur, à la tête d'un élevage de vaches laitières, installé à Chauché, une ville de pierres, connue pour la production de la mogette, le haricot blanc, une spécialité vendéenne qui bénéficie d'un label rouge et de l'indication géographique protégée. Conjointe collaboratrice, elle exerce pendant un temps une activité d'agrotourisme, s'occupant de chambres et tables d'hôtes à l'intérieur d'une grange et d'une étable transformées pour cet usage. En 2016, elle devient responsable de planning au service de remplacement du département, sur le secteur de Maine et Boulogne. Deux collègues couvrent les autres zones. Tous s'évertuent chaque jour à répondre aux sollicitations des agriculteurs des 4910 exploitations réparties sur les 467 000 hectares du territoire [chiffres Agreste février 2022]. Le bureau se trouve à La Roche-sur-Yon à quelques foulées du siège de la MSA Loire-Atlantique - Vendée.

« Quand j'ai été sollicitée pour devenir déléguée MSA, ma mère m'a encouragée à dire "oui". Elle m'a vraiment soutenue. » L'engagement est un héritage familial qu'elle lègue elle-même à sa propre fille, pompier bénévole. *« J'ai toujours entendu parler de la MSA par ma mère qui participait beaucoup aux réunions. Le bénévolat est un héritage qui se transmet de génération en génération. Maman était très impliquée. Elle le tenait de son papa également engagé. Mon grand-père était aussi investi dans des responsabilités agricoles. »*

Son implication à la MSA remonte à 2010 lorsqu'elle est agricultrice. Elle est alors élue au 3e collège. En devenant salariée, elle doit démissionner de son mandat en 2016. Aux élections de 2020, elle se représente comme délé-

guée salariée sur une liste qui n'obtient que deux sièges. En septembre, lorsqu'elle est sollicitée pour devenir administratrice après le départ d'un colistier, elle n'a aucune hésitation. L'enthousiasme est intact malgré les années. *« J'ai adoré mes deux premiers mandats. C'est quelque chose qui m'a infiniment manqué quand je suis devenue salariée. »*

En plongeant dans la vie des personnes et en découvrant la complexité des situations vécues au cours de ses anciens mandats, elle prend conscience de sa fibre sociale. L'empathie la conduit à cueillir les individus à des moments charnières de leur vie, lorsqu'ils sont bloqués, sonnés après un décès, en difficulté dans leur travail et méconnaissant ce que la MSA est capable de déployer pour les accompagner et les aider à traverser ces épreuves.

Le goût des autres

Nathalie a appris à détecter les angles morts des actions de prévention lorsque celles-ci ne font pas mouche ou n'arrivent pas jusqu'au public qu'elles visent. La déléguée a sa petite idée sur le phénomène. Ce n'est pas l'information à propos de la disponibilité d'un dispositif ou de sa mise en œuvre qui manque. Et ce n'est ni l'efficacité ni la qualité qui sont en cause.

Simplement explique-t-elle, même si l'information est donnée voire répétée, elle n'est pas acquise pour autant. C'est le lien à ladite information qu'il faut questionner, suggère Nathalie Herbreteau. *« Si on n'est pas touché par le problème, on ne va pas s'y intéresser ou prêter attention. Je me rends compte de ce processus sur le terrain. »*

Du quotidien des personnes à la complexité de la psychologie humaine : le rôle d'élue est tout entier tourné vers l'autre, porté par une attention qui l'enrobe et l'accueille dans sa singularité. La relation de proximité avec les ressortissants agricoles, avant d'être géographique, est interaction : un lien avec autrui. Nathalie Herbreteau est un être social. Elle possède le sens de l'écoute. Dans ses fonctions au service de remplacement, elle n'hésite pas à relayer tout ce qu'elle sait sur les mesures d'accompagnement de la MSA. *« Avec mes collègues, nous sommes beaucoup dans le conseil de ce que peut leur apporter la caisse. Quand nous sentons une détresse chez un agriculteur, nous sommes capables de donner de nombreuses recommandations en fonction de la situation. Nous en sommes même souvent remerciés parce que les gens ignoraient ces aides. »* Cette disponibilité aux autres en dit long sur sa générosité. La voie peut-être du bonheur à la chauchéenne ?

Fatima Souab

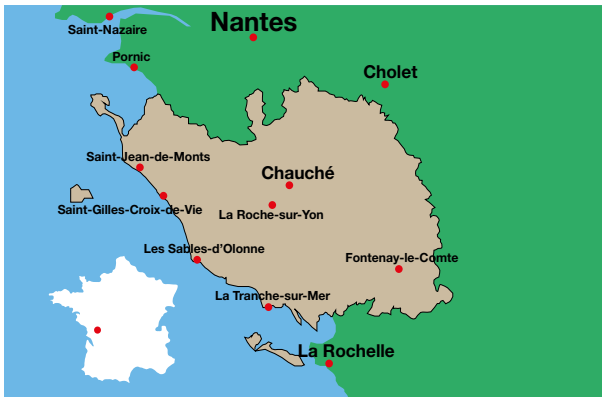

On se dit tout...

Vos chanteurs préférés ?
Je suis une inconditionnelle d'Indochine. C'est générationnel. J'ai beaucoup apprécié le dernier album [*13*, sorti en 2017, NDLR]. J'aime aussi les chanteurs des années 1970 : Dalida, Joe Dassin, Michel Sardou.

Votre passion ?
Le plaisir de faire à manger et de régaler les convives avec des plats simples confectionnés à base de produits de la ferme. Si je pouvais, je passerais mon temps aux fourneaux. Avec la maison d'hôte, j'étais dans mon élément. J'ai nourri des centaines de personnes. Quand les enfants viennent, je leur mijote ce qu'ils aiment. Souvent j'en fais plus. Ils repartent avec une boîte. Ils adorent.

Avez-vous été tentée par d'autres régions ?
Non. Il n'y a eu aucune envie d'aller s'installer ailleurs. Il fait bon vivre à Chauché et en Vendée. On n'est pas à plaindre : on a un bon climat et l'océan à 60 kilomètres. Je ne me verrais pas mieux ailleurs.

Fan de « L'amour est dans le pré »

Vous suivez l'émission de M6 *L'amour est dans le pré*, animée par Karine Le Marchand ?

Oui, je ne manque aucun épisode [éclat de rire]. Les histoires d'amour ne sont pas évidentes pour les agriculteurs. Le métier est difficile. Ils ont un rythme de vie qui diffère de celui de leurs anciens copains d'école qui ne sont pas du métier. Alors que ceux-ci travaillent 35 heures par semaine, ont des loisirs et partent en vacances, eux ne peuvent pas se le permettre. Une situation qui peut être difficile pour les conjointes de jeunes agriculteurs. Surtout si elles ne sont pas issues du milieu. Ce n'est pas évident d'accepter de passer sa vie auprès de ses animaux quand on fait de l'élevage. Une vie affective est possible mais avec quelqu'un qui comprend le métier et l'accepte.

C'est un sacerdoce ?

Oui. C'est surtout le cas dans l'élevage. L'activité, c'est du 1er janvier au 31 décembre. Seuls les gens qui exercent dans le secteur des cultures sont amenés par le jeu des saisons à avoir des périodes creuses. Un animal demande une attention quotidienne. Il n'y a pas le choix.

Le meilleur du Bimsa 2022

Vos articles préférés

***Le Bimsa,* c'est une rédaction de six journalistes qui parcourent le pays depuis plus de vingt ans. Ils offrent un panorama de la vitalité, des difficultés du monde rural et de la créativité de tous ceux qui y vivent, travaillent, grandissent, y élèvent leurs enfants ou y passent leur retraite. Ce palmarès est un retour sur les articles qui ont le plus retenu votre attention en 2022. Nous vous remercions de nous inspirer autant et vous promettons de continuer à partager avec vous ici-même les belles rencontres que nous ferons en 2023.**

Photos : SCDI Production ; Ness/Getty Image - Frédéric Fromentin ; Franck Rozé/Le Bimsa

1. Dossier (*Le Bimsa* 222)

Agriculture : Le temps des femmes ?

Invisibles pendant des siècles, les salariées, apprenties, coexploitantes ou cheffes d'exploitation ont été longtemps les grandes absentes de la photo de famille, laissant la place à leurs mari, père ou frère. Si les femmes s'affirment en agriculture, des combats restent à mener pour arriver à l'égalité comme le montre le documentaire *Moi, agricultrice*. Soutenir leur place dans les territoires ruraux est un enjeu majeur de la politique des caisses de MSA qui multiplient des actions innovantes, comme la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée en Languedoc, mais également de tout un réseau d'élues de terrain comme Samia, éleveuse de brebis installée en Ariège, et Corinne, salariée viticole dans la Marne.

2. Dossier (*Le Bimsa* 220)

Petite enfance : développer des modes de garde adaptés

Certains parents n'ont pas accès à la solution qu'ils souhaitent ou dont ils ont besoin pour faire garder leur

enfant en raison notamment d'une offre insuffisante, inégale selon les territoires, et pas forcément adaptée aux contraintes des familles.

Des réponses locales émergent, en adéquation avec les attentes : services avec horaires décalés ou étendus, structures itinérantes, accompagnement de parents ayant un bambin en situation de handicap, crèches à vocation d'insertion professionnelle pour lever les freins à la garde lorsque le parent est en recherche d'emploi… Un dossier qui nous a fait voyager des Deux-Sèvres (en région Nouvelle-Aquitaine) à la Corse, en passant par l'Île-de-France.

3. Témoignage (*Le Bimsa* 218)
Bertrand : *« Je n'avais plus le goût de vivre »*

C'est viscéral chez Bertrand. Parce qu'il ne veut plus voir un seul agriculteur se donner la mort, ce Picard témoigne aujourd'hui des douleurs provoquées par la dépression et de son chemin de résilience, en rendant hommage au passage à ceux qui ont contribué à lui sauver la vie.

Taille : 1 m 96. Poids : 130 kilos. Pointure : 49. Bertrand est un grand gaillard aussi solide que les chênes centenaires qui peuplent les majestueuses forêts de Picardie, région où est installée son exploitation. L'agriculteur a pourtant bien failli être emporté par la tempête qui s'est abattue sur lui. *« La dépression m'est tombée dessus il y a quelques années »,* prévient-il sobrement. La maladie ne fait pas de distinction entre les âges, les sexes, les milieux socioprofessionnels ou les carrures. Elle peut broyer les plus robustes d'entre nous.

4. Interview (*Le Bimsa* 221) Daniel Lenoir :
« Nous vivons une troisième révolution agricole »

Le 23 novembre 2021, le gouvernement présente la feuille de route « Prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs en difficulté ». Le 3 février 2022, Daniel Lenoir est nommé officiellement coordinateur national interministériel. Pendant un an, il a pour mission, avec son adjointe Anne-Marie Soubielle, de mettre en œuvre cette feuille de route aux niveaux national et départemental. *« Il y a eu un événement déclenchant, c'est la sortie du film* Au nom de la terre *d'Édouard Bergeon en 2019,* explique Daniel Lenoir. *Il a révélé un problème que l'on connaissait depuis longtemps. Il était connu certes, mais il y avait, non pas un déni, mais un tabou. On n'en parlait pas. Ce qui est nouveau, c'est que la prise de conscience du problème aboutit à la définition d'une politique publique mise en œuvre par l'État et avec l'ensemble des partenaires. »*

Le chouchou de la rédac' (*Le Bimsa* 224) Instagram, Twitter, TikTok : les agriculteurs cultivent leurs réseaux

Ils sont vétérinaires, vignerons, éleveurs, cultivateurs et se servent des réseaux sociaux pour montrer leur quotidien, expliquer leur métier et partager avec le grand public leurs joies, leurs peines, les incompréhensions voire les attaques dont ils font parfois l'objet. Rencontre avec des agriculteurs connectés en phase avec leur époque et ambassadeurs d'une ruralité décomplexée.

Qui mieux placés que ces youtubeurs, tiktokeurs, instagrameurs agricoles pour représenter et transmettre leur réalité professionnelle ? Rencontre avec Étienne Fourmont, éleveur laitier, Lucie Mainard, alias *Les Jolies Rousses,* éleveuse de poules pondeuses, le Dr Toudou, alias Tudual Le Bras, le docteur en blouse marron, Rémi Dumas, Camarguais connecté et délégué de la MSA du Languedoc. Thierry, agriculteur d'aujourd'hui, est le roi de la diversification. Émile Coddens, vigneron tiktokeur et Denis Beauchamp, président de l'association FranceAgriTwittos qui rassemble des professionnels de l'agriculture autour de l'envie de parler de leur métier et de l'évoquer dans toute sa diversité. ■

Retrouvez ces articles et dossiers sur lebimsa.msa.fr.

La presse agricole décerne quatre prix au *Bimsa*

© Alexandre Roger/Le Bimsa

La rédaction du *Bimsa* a remporté quatre prix lors de l'édition 2022 du concours organisé chaque année par le syndicat national de la presse agricole et rurale. Il rassemble l'ensemble des éditeurs de presse agricole, rurale et cynégétique. Les trophées ont été remis lors de son congrès organisé les 9 et 10 juin, à Metz.

- **« La visibilité à la mode ardennaise » (2e prix du meilleur article). *Le Bimsa* 219**
- **« Challenge autonomie à la Marpa » (3e prix de la meilleure photo). *Le Bimsa* 216**
- **Ecosystème digital du Bimsa (3e prix de la meilleure initiative numérique).**
- **« Innovation : la technologie au service des travailleurs » (3e prix meilleure une). *Le Bimsa* 215.**

Mémo Santé Enfant

Des parents plus zen

En intégrant le catalogue de services de Mon espace santé (notre carnet de santé numérique), le service en ligne Mémo Santé Enfant s'adresse désormais à tous les parents d'enfants de 0 à 16 ans quel que soit leur régime de sécurité sociale. L'occasion de rappeler les différentes fonctionnalités de cet outil conçu par les experts de la MSA, qui permet de suivre au fil des années la santé de son enfant en toute sérénité.

© Franck Belondle/CCMSA Image

1

Vaccinations

Consulter les dates des prochaines injections à réaliser, en fonction de l'âge de son enfant. En cas d'oubli, les dates de rattrapages sont également indiquées !

2

Soins

Suivre le calendrier des prochaines visites médicales obligatoires, en fonction de l'âge de son enfant. Ajouter les consultations et y inscrire les observations du médecin en rapport avec son état de santé : évolution, symptômes et traitement.

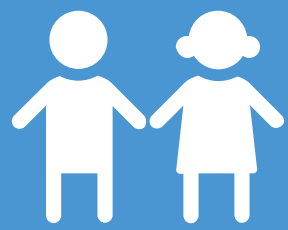

3

Croissance

Suivre en un coup d'œil la courbe de poids de son enfant, mais aussi celle de sa taille et de son indice de masse corporelle. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de renseigner les mesures prises par son médecin lors des consultations.

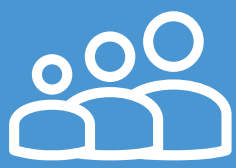

4

Conseils

Disposer d'informations personnalisées adaptées à l'âge de son enfant, et certifiées par des professionnels de santé :

- Quel rythme de sieste pour mon enfant ?
- Que faire en cas de poussée de fièvre ?
- Comment lui faire arrêter la tétine ?

Sur le web

Créez votre compte gratuitement sur : **memo-sante-enfant.fr**
Disponible également sur Mon espace santé

des conseillers qui vous accompagnent dans l'embauche de salariés.

RETROUVEZ TOUTE NOTRE OFFRE SUR

msa.fr/employeur

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore